L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 8 AVRIL 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 8 AVRIL.

RÉUNION DES MUNICIPALITÉS.

C'est aujourd'hui que les citoyens de la Nouvelle-Orléans sont appelés à exprimer leur vœu dans la réunion des municipalités en une seule corporation. La question est assez importante pour que chacun se fasse un devoir de concourir au scrutin général. Il faut que l'opinion publique, dans quelque sens qu'elle se prononce, se manifeste clairement et avec l'autorité nécessaire. On nous a dit que beaucoup d'citoyens s'abstiendraient. Nous avons peine à le croire. Nous comprenons à la rigueur qu'on se montre indifférent au résultat du vote, car, aux yeux de nombre de citoyens, les avantages et les inconvénients de la mesure, jugée par la consolidation, se balancent presque, mais est-ce une raison de ne point participer à l'expression de la volonté commune? La décision des électeurs, quelle qu'elle soit, doit être prononcée afin que personne n'ait ensuite le droit de se plaindre. Si l'on s'abstenait généralement, une majorité insignifiante ne nous imposerait soit le maintien de la présente Constitution municipale soit la fusion administrative sur laquelle la Législature a voulu nous contraindre.

Nous espérons donc qu'il n'y aura pas d'indifférence parmi les citoyens. Que chacun se rende aux urnes et vote pour ou contre la consolidation. Si l'électeur trouve entre le statu quo et le nouvel ordre de choses, qu'il compare avec soin les avantages et les inconvénients des deux systèmes, qu'il réfléchisse aux résultats obtenus depuis la division de la ville et à ceux que l'on peut raisonnablement espérer de l'union au moyen de la consolidation. Et si, en résolu qu'après cette opération, peu longue et facile, on n'arrive pas à avoir une opinion arrêtée, qu'il remporte cet que l'on se prononce pour ou contre la réunion des municipalités, et nous ne chercherons cette fois à influencer son électeur, tout ce que nous voudrions faire c'est indiquer à tous ceux l'importance nécessité de prendre part au suffrage. Partout que de nombreuses entre, tous se ressemblent, nous serons les premiers à le dire, parce que nous connaîtrons moins ici qu'ailleurs, et en même temps, l'intérêt des autres. Supposons que quelques dizaines d'électeurs peuvent regenter toute une grande cité. Le savant tout cependant, en cas pareil, est point de faire publier dans un journal un [illegible]. C'est afin de prévenir à notre tour les dangers de l'indifférentisme qu'il a voulu en doctrine par les hommes d'Etat les gouvernements qu'une immense majorité vient dont elle se donne comme magnétiques lorsqu'elle excède [illegible] les suffrages contraires. Cet intérêt est évident. Si [illegible] ne veut pas que [illegible] le temps, il faut que tous les électeurs [illegible] un moyen de réunion, le secret de la discipline des partis dont les [illegible] se fondent en une seule [illegible].

On verra dans une autre partie de nos colonnes [illegible] du maire [illegible] de la [illegible] Nous avons [illegible] les pays seront jaloux, [illegible] nous espérons que les électeurs [illegible] leur mandat. L'indifférence [illegible] comme elle jusqu'à l'âge de chaque [illegible] dans la circonstance [illegible] pour quelque [illegible] pour [illegible] [illegible] [illegible]